



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR – DÉFILÉ À GRASSE

Samedi 26 juillet 2025

### Accès au backstage et aux loges

- Le backstage et les loges sont exclusivement réservés aux stylistes, mannequins, coiffeurs, maquilleurs et à l'équipe de production.
- L'accès à ces espaces est strictement interdit aux personnes non autorisées.
- Tous les participants doivent porter en permanence leur badge d'identification fourni par l'organisation afin de pouvoir y accéder.

### Sécurité

- Tous les participants doivent porter leur badge d'identification durant toute la durée de l'événement.
- Les créateurs doivent s'assurer que leurs vêtements et accessoires ne présentent aucun risque pour la sécurité des mannequins ou de l'organisation.
- Les mannequins doivent porter des chaussures appropriées pour éviter les accidents sur le podium.
- Les issues de secours doivent rester dégagées en permanence.
- Le personnel de sécurité mis à disposition par la Mairie de Grasse pourra être contacté en cas de besoin.

### Ponctualité

- Les participants doivent arriver à l'heure prévue pour les répétitions et respecter les horaires de passage qui leur ont été attribués.
- Les mannequins doivent être prêts au moment de leur passage sur le podium.

### Comportement

- Tous les participants doivent adopter un comportement professionnel et respectueux envers les autres participants, les organisateurs et le public.
- Les mannequins doivent suivre les instructions des stylistes et de la direction artistique.
- Les maquilleurs et coiffeurs doivent respecter les horaires et les styles demandés par les stylistes.
- Il est strictement interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou des drogues durant l'événement.

### Matériel

- Les participants doivent s'assurer que leur matériel et leurs accessoires sont en bon état de fonctionnement.
- Chaque participant est responsable d'apporter son propre matériel et ses accessoires nécessaires à sa prestation.

### Confidentialité

Il est strictement interdit de divulguer des informations confidentielles concernant l'événement sans l'autorisation écrite de l'organisation.



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR – DÉFILÉ À GRASSE

Samedi 26 juillet 2025

### Responsabilité

- Chaque participant est responsable de ses effets personnels, de son matériel et de ses créations.
- Tout dommage causé au matériel ou aux installations de l'événement sera à la charge du participant concerné.
- Il est recommandé aux designers de souscrire à une assurance personnelle adaptée.

### Organisation

- Les créateurs doivent organiser leur matériel et leurs accessoires de façon ordonnée afin d'éviter tout incident.
- Les maquilleurs et coiffeurs doivent respecter les horaires de passage.
- Les mannequins doivent suivre les indications des stylistes.
- Les créateurs devront organiser leurs créations sur les portants qui leur seront attribués le jour de l'événement.
- Il est interdit d'encombrer les lieux avec des objets personnels.
- Les créations devront impérativement être présentes dans le backstage avant le début du défilé, avec les mannequins prêts à défiler.

### Propreté et rangement

- Les participants doivent maintenir les loges et le backstage propres et organisés en tout temps.
- Ils devront utiliser les poubelles mises à disposition pour jeter les objets inutiles et nettoyer leur espace de travail après usage.

### Acceptation du règlement

- Tout participant au défilé s'engage à respecter le présent règlement.
- Le document devra être lu, approuvé et signé par les designers pour valider leur participation à l'événement.

Lu et approuvé

Signature : \_\_\_\_\_

